

Communiqué de presse – Berne, le 18 août 2021

La FMH lance sa solution de branche pour la sécurité au travail dans les cabinets médicaux

La FMH lance une solution de branche destinée à aider les médecins à gérer la sécurité au travail dans leur cabinet médical. Grâce à sa structure modulaire, la solution peut être adaptée aux besoins de chaque cabinet. Fruit d'une collaboration avec l'association Sécurité au travail en Suisse, elle sera disponible dès le 23 août 2021.

Conformément à la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) et à l'ordonnance fédérale sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA), toutes les entreprises sont tenues, dès lors qu'elles emploient du personnel, d'élaborer et de mettre en œuvre un concept de sécurité au travail. Étant donné les ressources financières et humaines considérables qu'exige l'élaboration d'un tel concept, les sociétés cantonales de médecine ont demandé à la FMH de mettre au point une solution de branche spécialement destinée aux cabinets médicaux. La FMH a répondu présent.

Une solution éprouvée, taillée sur mesure

La solution proposée se présente sous la forme d'un logiciel permettant aux médecins et aux gestionnaires de cabinets médicaux de sélectionner dans un vaste catalogue de thèmes et de risques ceux qu'ils estiment concerner directement leur entreprise et leur personnel. Le logiciel leur permet de choisir les mesures les plus pertinentes, d'en planifier la mise en œuvre et de contrôler leur application. La mise en œuvre comme le contrôle des mesures sont confiés à un préposé à la sécurité.

Se basant sur les standards et solutions disponibles, la FMH a, en collaboration avec les spécialistes de Sécurité au travail en Suisse, élaboré une solution de branche spécifiquement destinée aux cabinets médicaux. Celle-ci met à la disposition des préposés à la sécurité un manuel modulaire ainsi que l'outil en ligne PREVITAR, qui permet d'opérer simplement et rapidement une sélection parmi les mesures proposées. Les modules et chapitres thématiques ciblent spécifiquement les risques pouvant se présenter dans les cabinets médicaux. Le logiciel interactif, d'une grande convivialité, permet à chaque cabinet de choisir les modules, les chapitres et les mesures qui le concernent, pour élaborer son concept de sécurité sur mesure. Et pour s'assurer que la solution répond bel et bien aux besoins de la pratique, des médecins de diverses spécialités, constitués en un groupe de travail, ont puisé dans leur vaste expérience pour composer un outil parfaitement adapté, et mis leur cabinet à disposition pour une expérience grandeur nature.

La solution de branche sera disponible dès le 23 août 2021

La solution de branche développée par la FMH sera disponible dès le 23 août. Elle sera mise à jour en continu pour répondre au plus près à la législation en vigueur et à l'état de la technique et des connaissances. Les coûts qui en découlent nécessitent qu'elle soit rendue payante, et les médecins qui souhaitent en profiter devront s'affilier à Sécurité au travail en Suisse.

Informations complémentaires :

<https://www.fmh.ch/solution-de-branche>

Renseignements :

Charlotte Schweizer, cheffe de la division Communication

Tél. 031 / 359 11 50, courriel : kommunikation@fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 42 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. La FMH s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.